



Voilà comment les Ressources Humaines au plus haut niveau à la Caisse des Dépôts reclassent leurs propres agents... Après, on s'étonnera des réels problèmes de mobilité que rencontrent les personnels à la CDC !!!

**Lettre ouverte à Mr Jean SEBEYRAN
Secrétaire Général du Groupe CDC
Directeur des Ressources Humaines**

Hé oui depuis quelques jours, c'est la rentrée !

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances, ce qui n'a pas été le cas de tous vos employés.

Et avec la rentrée son lot de réorganisations. Nous avons pu admirer sur Intranet, pleins feux et au jour dit, les nominations intervenues chez les premiers de la classe. Sourires conquérants, missions bien définies et biographies impressionnantes.

"Pourtant dans cet empire puissant et bien organisé, un petit groupe d'irréductibles gaulois, à SGRH au 5^{ème} étage du 51 rue de Lille, résiste et se bat ..."

Si vous nous aviez oubliés pendant vos vacances, sachez que nous, nous avons beaucoup pensé à vous...

Le 6 juin 2006, nous apprenions la réorganisation de la RH des directions DG/DFS/SGG (SGRH). Les modalités et les enjeux de cette refonte, nous semblaient flous et injustifiés : certaines activités ne semblaient pas devoir être reprises, au détriment des agents gérés ; notre hiérarchie ne semblait pas avoir bien mesuré le contenu de nos postes de travail ni non plus la charge de travail ; enfin, le reclassement des 14 personnes de cette cellule n'est manifestement pas concerté avec les responsables des services d'accueil, ce qui donne déjà lieu à des contradictions (date de départ, missions prévues, dans quelles conditions ???).

Une pétition commune vous avait été transmise le 12 juillet 2006, vous alertant des problèmes risquant de se poser très rapidement si le projet de réorganisation restait en l'état.

Votre réponse : faire entériner en précipitation ce projet au CMPC du 18 juillet 2006.

Par une journée collective d'absence le 21 juillet 2006, les agents touchés par cette réforme ont fait connaître leur désarroi et leur désespoir de ne pas être écoutés.

L'été est passé et aujourd'hui, seulement trois personnes ont trouvé satisfaction...

Pour les autres, le silence de la hiérarchie est assourdissant et le sentiment de mépris profond ; nos responsables sont Ressources Humaines : cherchez l'erreur...

L'angoisse monte et la colère aussi !

C'est pourquoi, nous qui n'avons, selon Mr MAURY, rien à exiger, faisons à nouveau appel à notre DRH et exigeons que cette situation trouve enfin un aboutissement rapide et honorable pour tous, à savoir :

- qu'aucune mutation d'office n'intervienne;
- que tous les agents puissent choisir entre 3 propositions de poste correspondant à leur technicité et leurs attentes;
- que la reprise de toutes les activités ait bien été prévue dans cette réforme;
- que tous les reclassements soient traités de manière globale pour éviter que certains agents soient délaissés et/ou dévalorisés dans leurs compétences pour des prétextes statutaires;
- que les prises de fonction n'interviennent que lorsque tous les agents auront obtenus un poste définitif;
- que les réaffectations sur de nouvelles activités ne soient pas assimilées à des mobilités, puisqu'elles font suite à une réorganisation, au cas où les agents mutés verraient le contenu de leur poste subtilement modifié au bout de six mois...
- qu'en application du décret du 19 mars 1993, les agents non reclassés puissent bénéficier d'un congé de restructuration avec maintien de leurs primes.

Sans réponse satisfaisante et rapide à cette intervention, nous sommes déterminés à organiser avec les organisations syndicales une grève début octobre.

Ceci pour attirer l'attention sur la récurrence des réorganisations à la CDC dont les personnels sont toujours les premières victimes : il est temps de ne plus se laisser faire !!!

Les agents de SGRH signataires de la pétition* du 12/07/2006

* la pétition est disponible dans vos permanences syndicales